

ASSOCIATION KOVAHIMBA

11 rue Ferdinand Gambon, 75020 Paris – France

Mail : kovahimba@gmail.com / www.kovahimba.org



ORONDJIMA

Le Rocher du Babouin

Centre de ressources, de rencontres
et d'échanges culturels et interculturels

PROJET

Namibie / Afrique



Résumé du projet

Les minorités hereros himbas, hakaonas, tjimbas, twas et zembas, éleveurs semi-nomades qui peuplent le nord-ouest de la Namibie, sont attachées à leur terre et à leurs traditions.

Cependant dans un contexte de globalisation, de mutation écologique et de transformation de leur territoire, leur avenir économique et politique est en péril.

La préservation de leur culture et la valorisation de leur patrimoine sont devenues l'enjeu premier de la survie de ces peuples.

*Pour atteindre ces objectifs, les communautés se sont rassemblées et souhaitent construire le **Centre du Rocher du Babouin**.*



SOMMAIRE

I.	Antériorité du projet	3
II.	Les minorités hereros	4
III.	Les défis d'aujourd'hui	5-6
IV.	Les objectifs du projet	8
V.	Un site d'une richesse biologique et culturelle exceptionnelle	9
VI.	Des acteurs expérimentés	10
VII.	Une démarche participative et innovante	10
VIII.	Les étapes du projet	11
IX.	Perspectives	12
X.	ANNEXES :	13
	A - Les Acteurs	14-15-16
	B - Délimitation du site	17
	C - Étude topographique	18
	D - Estimation des bénéfices générés par le camping	19
	E - Défiscalisation des dons	20

I Antériorité du projet



En 1993, Solenn Bardet, jeune française étudiante en géographie, devient lors d'un séjour en Namibie la fille adoptive de la chef himba Katjambia Tjambiru.

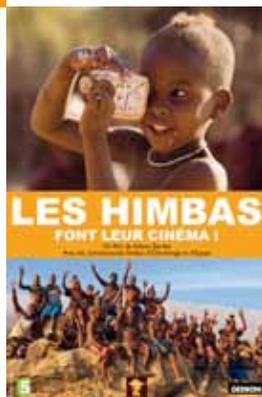
Les nombreux séjours qu'elle effectue dans ce pays et les liens qu'elle tisse avec les communautés locales ont fait d'elle le témoin privilégié de leurs traditions et de leur ouverture au monde.

En 2006, Solenn crée avec les chefs traditionnels himbas l'association franco-namibienne **KOVAHIMBA** pour accompagner leurs projets de développement.

Dans cette dynamique, les Himbas décident d'associer l'ensemble des minorités hereros (Hakaonas, Tjimbas, Twas, Zembas) aux projets de **KOVAHIMBA** et proposent à Solenn d'être leur ambassadrice dans le monde.

Les projets de KOVAHIMBA n'ont de sens que s'ils sont ceux des minorités.

LES HIMBAS
FONT LEUR CINÉMA !
Film co-réalisé par S.Bardet
et les communautés himbas,
avec le soutien de KOVA-
HIMBA (Production Gédéon et
France 5 2012)



FORAGE D'UN PUIITS
A WAKAPARUE,
Centre Kaokoland,
pour 300 personnes
et leurs troupeaux
(KOVAHIMBA 2009)



Les minorités hereros



Enduits de la terre de leurs ancêtres, les Himbas sont parvenus à ancrer leur vie sur une terre aride qu'ils ont enrichie de leur présence et de celle de leurs troupeaux, deux éléments du vivant qui, autour du feu sacré, sont la manifestation de l'« âme » du peuple rouge.

Les communautés hereros du nord-ouest de la Namibie ont su se forger une identité extrêmement forte à travers une histoire commune de luttes pour la conservation de leurs troupeaux, de guerres, d'exils, et surtout d'ancêtres omniprésents dans leur vie quotidienne et leurs rites.

Ces minorités sont considérées comme des sociétés exceptionnelles à plus d'un titre : en effet, elles sont les seules sociétés pastorales d'Afrique à posséder un double système de parenté à la fois patrilinéaire et matrilinéaire qui offre un vrai statut aux femmes. Éminemment démocratiques dans leur fonctionnement, ces communautés ont réussi à nouer des liens profonds entre elles et, par la création d'un clan particulier, offrent la possibilité d'intégrer sans condition un individu étranger dans leur organisation clanique.

Peuples de tradition orale, autosuffisants et pacifiques, les Himbas, Hakaonas, Tjimbas, Twas, et Zembas (estimés à 50 000 individus) ont su jusqu'à aujourd'hui entretenir et conserver leur mode de vie et leurs traditions.

III Les défis d'aujourd'hui

Différents phénomènes obligent les minorités hereros à faire face à de nouvelles questions : l'accroissement de la population et la diminution des terres de pâturage, les premiers effets du réchauffement climatique et la nécessité de creuser des forages plus profonds, la scolarisation des jeunes, la perte d'autorité des anciens et la multiplication des outils nouveaux portés à leur connaissance (panneaux solaires, voitures, téléphones portables, vêtements pour les jeunes scolarisés).

Concilier

évolution et tradition

Les minorités hereros savent que les prochaines générations ne pourront pas continuer à vivre uniquement de l'élevage nomade, et qu'elles doivent s'organiser pour générer des ressources complémentaires. Une économie nouvelle qui reposerait sur l'élevage, la mise en valeur de la culture et le tourisme permettrait une diversification des ressources et l'accès à des emplois nouveaux pour les jeunes générations.

Les communautés ont besoin d'accompagnement pour mener à bien ce processus d'adaptation.

Repenser

la relation au tourisme

Tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, le tourisme est peu satisfaisant pour les minorités comme pour les visiteurs. Les revenus tirés de ces visites sont dérisoires pour les Himbas, alors qu'ils sont un des principaux attraits touristiques de la Namibie.

Les touristes eux-mêmes, parfois pleins de bonne volonté, sont frustrés et mal à l'aise lors des visites-éclair proposées par les lodges et ne trouvent pas légitime de payer pour une rencontre humaine qui d'ailleurs n'a pas lieu.

Il est donc nécessaire de repenser cette relation de façon plus valorisante pour les deux parties, d'**imaginer une forme de tourisme dont les Himbas et les autres minorités deviendraient acteurs** et où ils proposeraient des activités qui légitimeraient des revenus adaptés et répondraient aux attentes des touristes.





S'affirmer

collectivement

En dépit de leur mobilisation, les Himbas sont la seule ethnie de Namibie dont le gouvernement ne reconnaisse pas les représentants.

Pourtant, les Himbas ont su intelligemment associer les autres minorités à leur démarche afin de peser dans les négociations, démarches qui, un jour peut-être, leur permettront de faire entendre leurs voix et **d'occuper la place qui leur revient légitimement dans leur pays.**

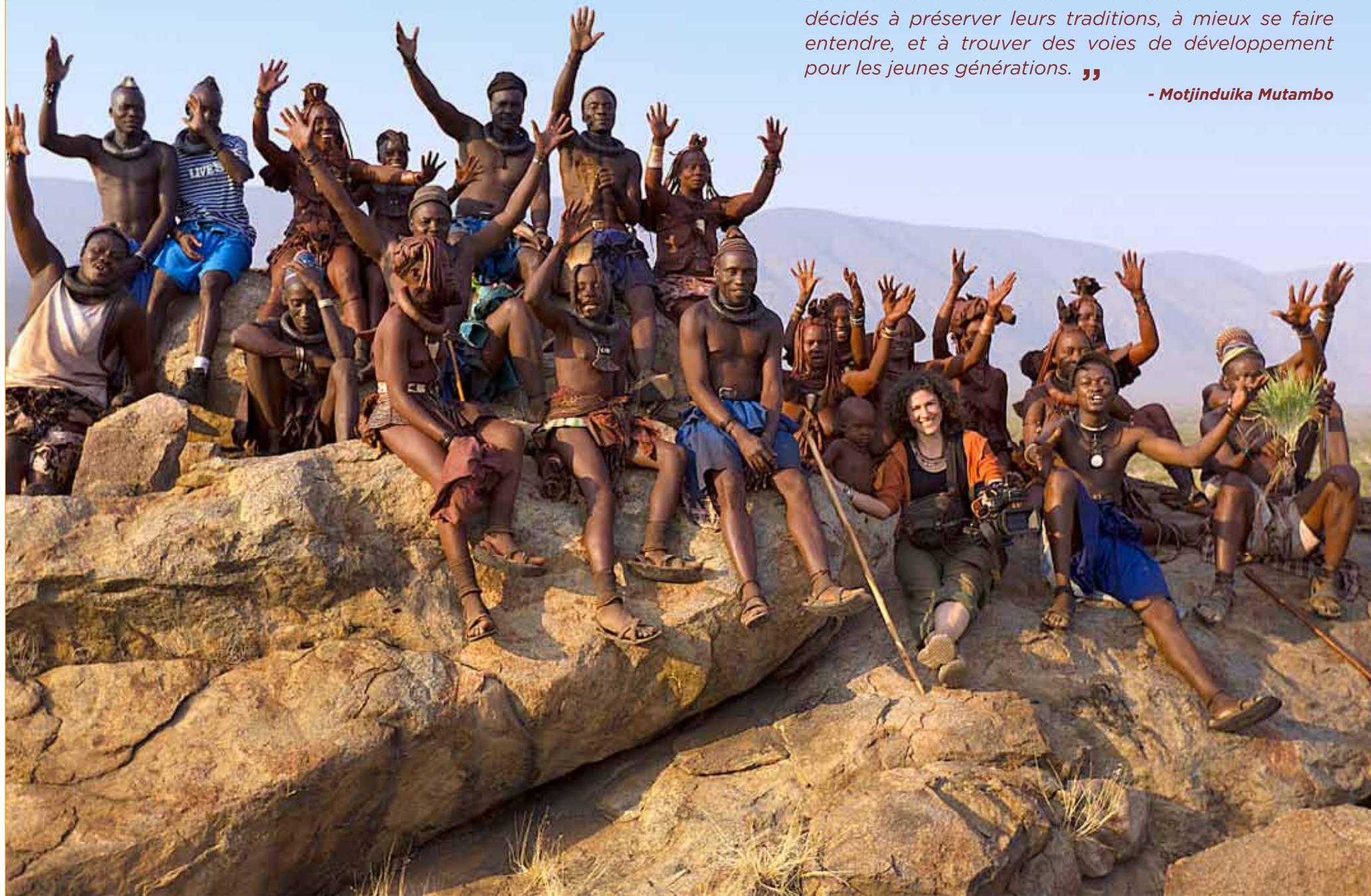
Résister

au barrage qui menace leur mode de vie

La construction prochaine d'un barrage hydroélectrique sur le fleuve Kunene, dans les montagnes Baynes à 100 km au nord du site du Rocher du Babouin, va provoquer l'inondation de 6 000 ha de terres de pâturages et de 43 sites archéologiques, parmi lesquels les tombes des principaux grands ancêtres qui portent une partie de l'identité historique et spirituelle des communautés.

Il est urgent de préserver la mémoire de ces lieux.

C'est dans ce contexte de mutations inéluctables que les minorités ont décidé de créer **le Centre du Rocher du Babouin** qui leur permettra de s'affirmer et de préparer l'avenir.



“ Les Himbas et les autres minorités sont fermement décidés à préserver leurs traditions, à mieux se faire entendre, et à trouver des voies de développement pour les jeunes générations. ”

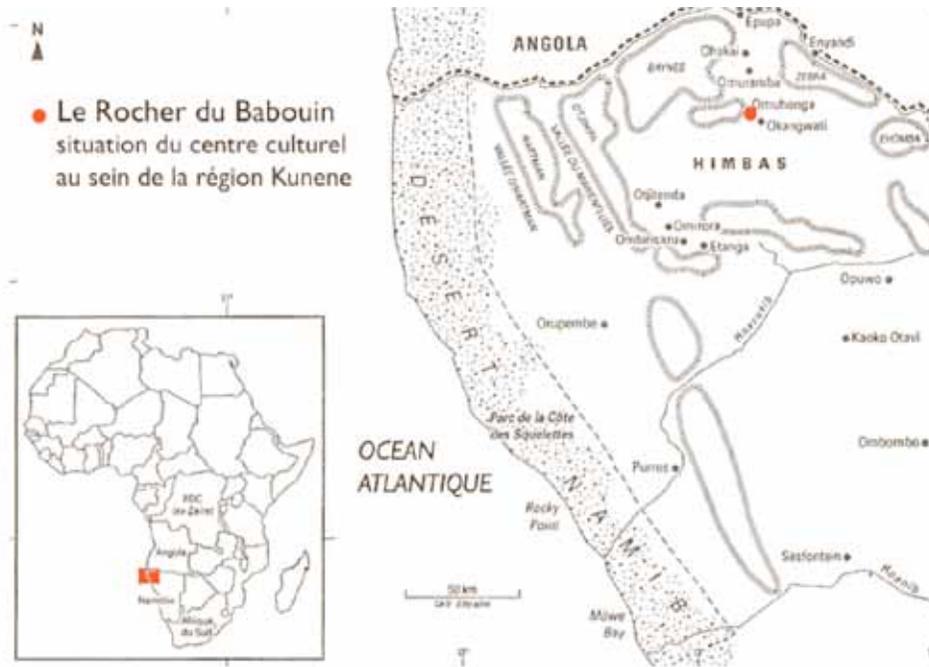
- Motjinduika Mutambo

IV Les objectifs du projet

Grâce au Centre du Rocher du Babouin,
les communautés pourront :

- **Conserver et partager leur culture** (pratiques, traditions, connaissances),
- **Offrir aux jeunes générations un outil de compréhension du monde contemporain** et les aider à valoriser leur culture,
- **Disposer d'un lieu d'apprentissage** avec des formations variées (guide, langues, comptabilité, multimedia, orientation scolaire) et des actions de sensibilisation (prévention santé, VIH, préservation des ressources naturelles, etc. ...),
- **S'organiser de manière communautaire pour l'accueil des touristes**, partager les revenus générés par ce tourisme et créer des emplois locaux pour les jeunes,
- **Proposer des activités touristiques novatrices** qui instaurent une vraie relation d'échange,
- **Favoriser les échanges culturels** par l'accueil d'artistes et chercheurs de toutes nationalités.

v Un site d'une richesse biologique et culturelle exceptionnelle



Une situation géographique stratégique

Les communautés ont choisi d'installer le Centre sur le site du Rocher du Babouin (Orondjima), au cœur de leur territoire, à 1 Km de la piste principale reliant Opuwo, la capitale himba, aux chutes d'eau d'Epupa.

Le Centre sera situé sur le parcours touristique et au carrefour des transhumances des différentes communautés.

Un site symbolique

Le Rocher du Babouin a été choisi pour son importance historique. A cet endroit est né Mureti, un des grands ancêtres qui, au 19^{ème} siècle, a lutté contre la colonisation allemande avec d'autres chefs hereros. Sa naissance aurait été annoncée par un babouin, du sommet de ce rocher dominant la vallée.

Un cadre splendide

La présence d'une savane à mopanes et d'une rivière éphémère - la rivière Omuhonga - bordée de nombreux acacias centenaires constitue un écosystème où les pratiques culturelles interagissent avec le milieu.

Un environnement dynamique

L'école primaire M.Kapika, où sont scolarisés les enfants de la région, est située à moins de 300 mètres du Centre. La proximité de l'école et la création en cours d'une Conservancy¹ (Epupa Conservancy) permettront un programme coopératif innovant.

¹ Juridiction dont l'objectif est de promouvoir l'usage durable de la vie sauvage.

VI Des acteurs expérimentés*

Trois structures, impliquées dans des projets culturels et scientifiques, sont présentes dans cette région depuis plusieurs années :

- **KOVAHIMBA** : une association d'acteurs franco-namibiens rassemblés autour de Solenn Bardet
- **Le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)** de Paris
- **L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)**

Ces deux dernières structures sont réunies au sein de l'équipe PALOC (Patrimoine Locaux), qui centre ses recherches sur les processus de construction et de valorisation des patrimoines naturels et culturels.



* Cf Annexe A

VII Une démarche participative et innovante

Les minorités se sont organisées pour choisir et définir de façon collégiale le site, le nom du centre et la structure juridique qui l'administrera : Orondjima Charitable Trust.

Cette structure en cours d'enregistrement sera la propriété des communautés et placée sous leur responsabilité.

La démarche participative dans laquelle s'inscrit le projet s'appuie sur l'implication des communautés. Elles seront amenées à définir elles-mêmes la forme que prendra le Centre du Rocher du Babouin et son contenu.

Les connaissances acquises au travers d'autres expériences en Afrique et dans le monde par les trois structures impliquées permettront d'élaborer une méthodologie respectant les spécificités culturelles des communautés. Le but est de réaliser un projet dans lequel les communautés se reconnaissent car adapté à leurs besoins, leurs pratiques et leurs enjeux de développement actuels.

Ce projet s'inscrit dans la durée. Chaque étape est pensée de façon autonome et dans la continuité de l'ensemble. Ainsi, au fur et à mesure des étapes, les communautés pourront s'approprier complètement le dispositif.

VIII Les étapes du projet

Une première étape préparatoire essentielle : **La construction d'un forage et d'un camping communautaire.**

Le forage alimentera en eau le camping et, par la suite, le Centre du Rocher du Babouin.

Cette étape permettra de :

- Créer le premier élément structurel in situ à partir duquel les communautés pourront s'organiser et développer progressivement des activités : en effet, l'accueil de touristes est impossible sans eau potable et écologiquement nuisible sans un minimum d'équipement (sanitaires, traitement des déchets, emplacements des feux de camp, approvisionnement en bois etc...).
- Maintenir les communautés actives sur le projet.
- Expérimenter et développer leurs capacités à gérer ensemble un outil communautaire.

Année 1 : 2015

- En France, élaboration par les chercheurs de l'enquête muséologique pour déterminer les attentes des communautés pour le dispositif : cartographie participative, travaux de photographie, entretiens, etc. Ces actions participatives seront l'occasion d'échanges et de dialogue entre les différents acteurs du projet.
- En Namibie, identification des éléments patrimoniaux et premier repérage d'un parcours touristique.
- Enregistrement par les communautés de la structure juridique, *Orondjima Charitable trust*.
- Forage du puits pour alimenter le camping (sanitaires, douches) et par la suite le Centre du Rocher du Babouin,

Année 2 : 2016

- Construction du camping et ouverture,
- Promotion du camping auprès des tours opérateurs,
- Identification, définition et collecte des éléments patrimoniaux, histoires, lieux et objets à valoriser.

Année 3 : 2017

- Evaluation des performances du camping,
- Développement d'activités à partir du campsite,
- Collecte des objets matériels à présenter dans l'espace muséal du Centre,
- Premières propositions muséales et validation par les communautés,
- Consultation des architectes.

Année 4 : 2018

- Propositions architecturales et muséographiques et validation par les communautés,
- Démarrage de la construction du Centre avec l'aide des communautés

Année 5 : 2019

- Construction du Centre
- Inauguration du Centre

IX Perspectives



Selon la réglementation namibienne de l'occupation des sols, le Centre sera la **propriété d'Orondjima Charitable Trust** et sera géré par les communautés.

Dès la première année l'association **KOVAHIMBA** accompagnera **Orondjima Charitable Trust** dans le processus de développement et de gestion du centre, et veillera à mettre en place des formations en termes de gestion, d'animation, d'apprentissage de l'anglais, d'accompagnement touristique, de muséologie, de cinéma et vidéo, l'objectif étant qu'à terme les communautés assurent la totale responsabilité du site.

Le Muséum National d'Histoire Naturel et **l'Institut de Recherche pour le Développement** resteront présents dans la durée afin de poursuivre leur recherche et d'accompagner le développement du Centre du Rocher du Babouin.

IX ANNEXES



A. Les Acteurs

en France :	14-15
-Kovahimba	
-Le Muséum National d'Histoire Naturelle	
-L'Institut de Recherche pour le Développement	
-Les chercheurs associés au projet	
en Namibie	16

B. Délimitation du site	17
-------------------------------	----

C. Étude topographique.....	18
-----------------------------	----

D. Estimation des bénéfices générés par le camping.....	19
---	----

E. Défiscalisation des dons	20
-----------------------------------	----

En France :

■■■ L'ASSOCIATION KOVAHIMBA ,

PORTEUR DU PROJET :

Association d'intérêt public loi 1901
Statuts déposés le 26 juin 2006
à la Préfecture de Police de Paris (France) sous le n° 00176613P.
Publication au Journal Officiel du 5 août 2006, n° d'annonce 1047.
N° Siret : 493 809 061 00026 - Code APE : 9499Z

OBJECTIFS :

Tels que définis dans l'article 2 de ses statuts, Kovahimba a pour objectif « d'aider les Himbas et autres minorités hereros du nord-ouest de la Namibie, à protéger et à valoriser leur culture ancestrale, condition nécessaire pour leur reconnaissance, leur développement et le respect de leurs droits en Namibie et dans le monde. »
Les projets de Kovahimba n'ont de sens que s'ils sont ceux des minorités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : Jean-Marie Thiedey, cadre associatif
Trésorier : Arnaud Mallat Desmortiers, directeur financier et ressources humaines
Secrétaire générale : Catherine Jeudy, attachée de presse
Robert Alexis, comptable international
Elise Desnot, community manager
Guillaume Jan, écrivain, journaliste
Claudine Saintagne, responsable de coopérative

Déléguée générale : Solenn Bardet

A. Les Acteurs

■■■ LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Le Muséum national d'Histoire naturelle est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel qui a pour mission la recherche, fondamentale et appliquée, la conservation et l'enrichissement des collections et du patrimoine naturel et culturel, l'enseignement et la diffusion des connaissances à l'intention de tous les publics. Il est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'enseignement supérieur, de l'environnement et de la recherche.
Créé en 1635 sous le nom de Jardin du Roi, il devient en 1793 le Muséum d'histoire naturelle. Il figure aujourd'hui parmi les trois plus grands musées d'histoire naturelle au monde avec la Smithsonian Institution et le British Museum of Natural History. Ses collections se montent à près de 68 millions de spécimens. Ses galeries d'expositions accueillent chaque année plusieurs millions de visiteurs.

■■■ L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'IRD (institut de Recherche pour le Développement) développe des activités de recherche, de formation et d'innovation dans le but de contribuer au développement social, économique et culturels des pays du Sud. Il est placé sous la tutelle conjointe des ministères chargés de la recherche et des affaires étrangères.
Fondé sur l'interdisciplinarité, cet organisme a été créé en 1942, devient dans les années 1950 l'ORSTOM puis en 1998, l'IRD.

> ACTIONS RÉALISÉES PAR KOVAHIMBA DEPUIS SA CRÉATION :

2011-2012 : Réalisation du film *Les Himbas font leur cinéma !* Les communautés himbas y mettent en scène leur mode de vie. Le tournage a eu lieu en août-septembre 2011 et le film a été diffusé en mai 2012 sur France 5 (Gédéon Productions) et dans de nombreux festivals en France et à l'étranger (Coup de cœur du Jury au festival de St-Etienne, Prix de la ville de Toulouse au festival du film d'aventure de Toulouse, Prix du Public au festival Planète Honnête, Cadenet, France, Diable d'Or au festival des Diablerets, Suisse, 2013).

2010-2011 : Travail de sensibilisation (conférences, projections, festivals ...) en France et en Namibie sur la situation actuelle des Himbas. Travail de collecte de la « mémoire himba ». **Ateliers de formation** à l'image au sein des minorités hereros.

2009 : Forage d'un puits à **Wakaparue**, centre Kaokoland, pour 300 personnes et leurs troupeaux (coût total : 40 000 €).

2008 : Réalisation d'une exposition conçue par les Himbas, *Himbas, the Ochre Way of Life* au Centre Culturel Franco-Namibien (Windhoek, Namibie), du 8 octobre au 7 novembre 2008. L'exposition a ensuite été présentée dans les différents centres culturels français d'Afrique australe. Une version française de l'exposition a été montrée en France à Paris (Bibliothèque Couronnes, Paris 20ème), Bailly (78), Annonay (38), Saint-Etienne (42), Albertville (73), Val d'Isère (73).



A. Les Acteurs (suite)

■ ■ ■ LES CHERCHEURS ASSOCIÉS AU PROJET :

Solenn Bardet



Géographe et ethnologue indépendante, spécialiste des Himbas. Solenn a vécu à partir de 1993 plusieurs années avec les Himbas, elle est la fille adoptive de la chef himba Katjambia Tjambiru et la co-fondatrice en 2006 avec les représentants himbas de l'association Kovahimba. Elle coordonnera la mise en place du projet du Centre du Rocher du Babouin.

Elle est également auteur et réalisatrice : en 1994, elle réalise notamment *Le Mariage de Maezuva*, un documentaire co-écrit avec la population d'un village himba (production CNRS), et en 2012, avec les communautés himbas d'Omuhonga et d'Epupa, *Les Himbas font leur cinéma !* (52 mn, production Gédéon Programmes/France 5), sélectionné dans de nombreux festivals en France et à l'International (Diableret d'Or au festival des Diablerets, Suisse, Coup de Coeur du Jury au festival de St-Etienne, Prix du Public au festival Planète Honnête, Cadenet, Prix de la Ville de Toulouse au festival de l'Aventure de Toulouse). Solenn Bardet a également publié *Pieds Nus sur la Terre Rouge*, ed. Robert Laffont (Prix du livre d'aventure au festival de Dijon 1998, 2ème édition novembre 2008), qui est aujourd'hui sur les Himbas un livre de référence. Elle a consacré ses travaux de Master aux conséquences du barrage d'Epupa sur la société Himba.

De 1998 à 2000 elle a été chercheur à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques sur les questions de politique africaine. Elle donne régulièrement des conférences en France et à l'étranger sur la situation actuelle des Himbas et collabore à des documentaires réalisés sur ce peuple (dont *Rendez-vous en terre inconnue*, France 2, *Ushuaia*, TF1). Elle a aussi collaboré à plusieurs ouvrages sur le patrimoine culturel africain, sur les Peuples Premiers, ainsi que sur les questions de politique africaine.



Fabienne Galangau-Quérat

Muséologue, est enseignant chercheur au MNHN (Paris, France) et fait partie de l'Unité Mixte de Recherche n°208 « Patrimoines locaux ». Elle a conseillé, conçu et réalisé des expositions permanentes et temporaires en France (notamment en 1994 la Grande Galerie de l'Evolution du Muséum National d'Histoire Naturelle) et à l'étranger (Australie, Taiwan, Niger ...). Elle enseigne au Muséum la muséologie. Ses recherches portent plus particulièrement sur la mise en scène du patrimoine

(culturel et naturel) dans les musées. Elle coordonne des programmes de recherches sur les musées en France et en Afrique.

Depuis plusieurs années, elle anime des summer-school autour du patrimoine, de son interprétation et de sa valorisation pour des étudiants et des professionnels de musée au National Museum of Namibia à Windhoek. A partir des enquêtes menées avec les communautés hereros, elle conseillera le comité des usagers du centre culturel sur l'élaboration de la partie muséale. Elle associera à ce travail des étudiants en muséologie.

Stéphanie Duvail



Géographe, chercheur à l'IRD, fait également partie de l'Unité Mixte de recherche n°208 « Patrimoines locaux ». Basée en Afrique de l'Est (Tanzanie et Kenya), ses recherches concernent les modifications du fonctionnement des basses vallées et leurs effets sur les stratégies et pratiques des communautés locales. Depuis 2009, elle coordonne le projet « Scénarios de gestion de l'eau et partage des ressources des basses vallées » financé par le Ministère de l'Ecologie, de

l'Energie du Développement Durable et de la Mer et par le CNRS dans le cadre du programme « Eaux et Territoires ». Elle a développé au cours de ses recherches des méthodes d'investigation en exploitant le procédé de la cartographie participative sur lequel le projet de mise en place du centre du rocher du Babouin s'appuiera.

En Namibie :

Les communautés ont élu **le Comité d'Orondjima** qui permettra aux différentes minorités et régions d'administrer et de gérer le Centre du Rocher du Babouin.

Le Comité d'Orondjima a élu parmi eux les 5 Trustees qui formeront **Orondjima Charitable Trust** et l'administreront les 3 premières années.

LE COMITÉ D'ORONDJIMA EST COMPOSÉ DE 13 MEMBRES

M^r. Katetete Ruunda (Zemba/Hakahona)
 M^r. Ngavikupe Tjambiru (Himba)
 M^r. Uasuvisa Tjavara (Himba)
 M^r. Kopahania Tjivinda (Himba)
 M^r. Kavejapo Tjumbua (Hakahona/ Zemba)
 M^{rs} Uatumbuijaru Kapika (Himba)
 M^{rs} Ndangu Ngumbi (Himba)
 M^{rs} Karekare Utjona (Twa)

...

... DONT LES 5 FUTURS TRUSTEES (ADMINISTRATEURS) :



M^r. Motjinduika
Mutambo
(Himba)



M^{rs} Uakangonga
Tjipikita
(Hakahona)



M^r. Kapriele Kapika
(Himba)

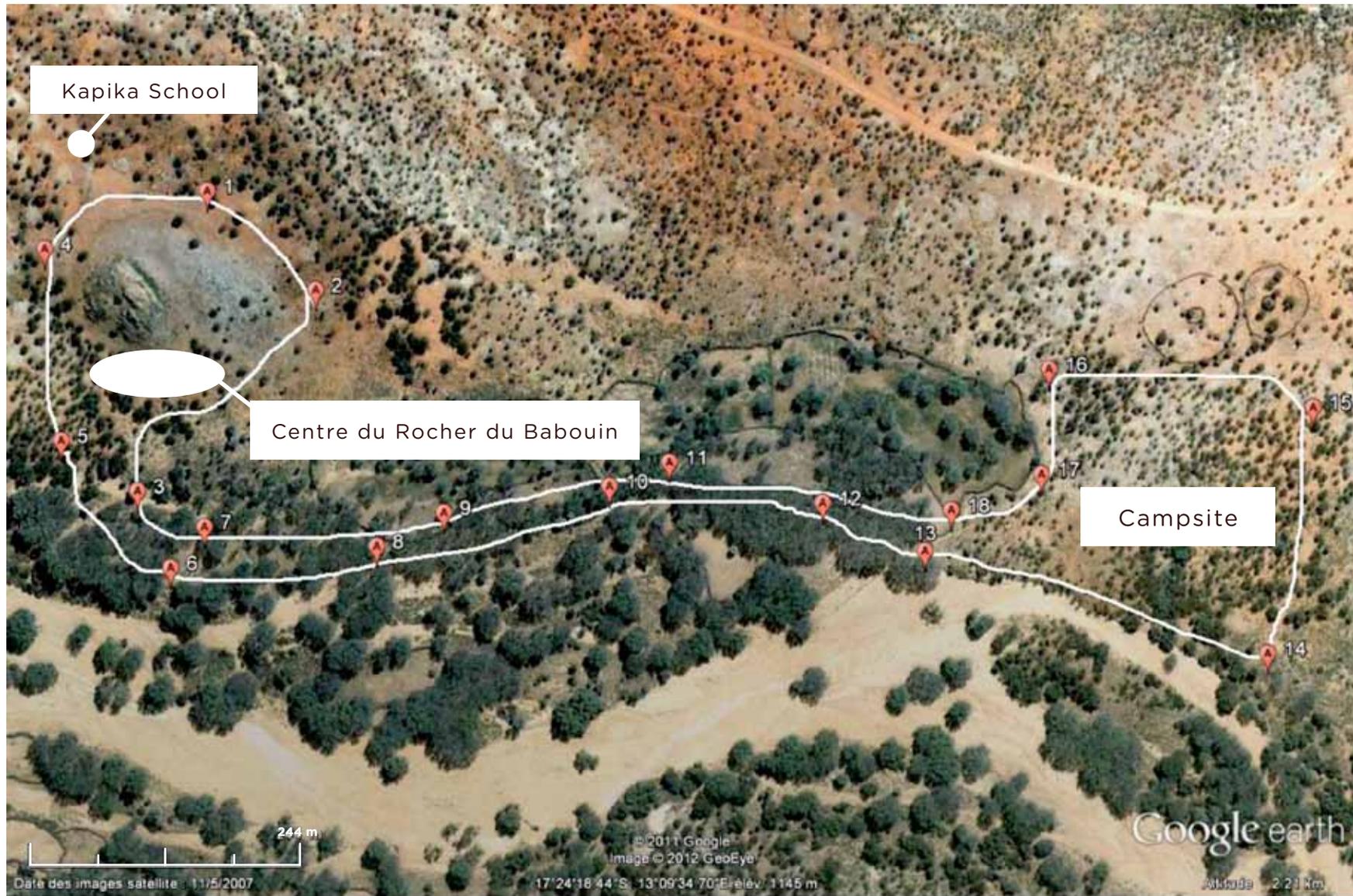


M^{rs} Muhapikwa
Muniombara
(Himba)



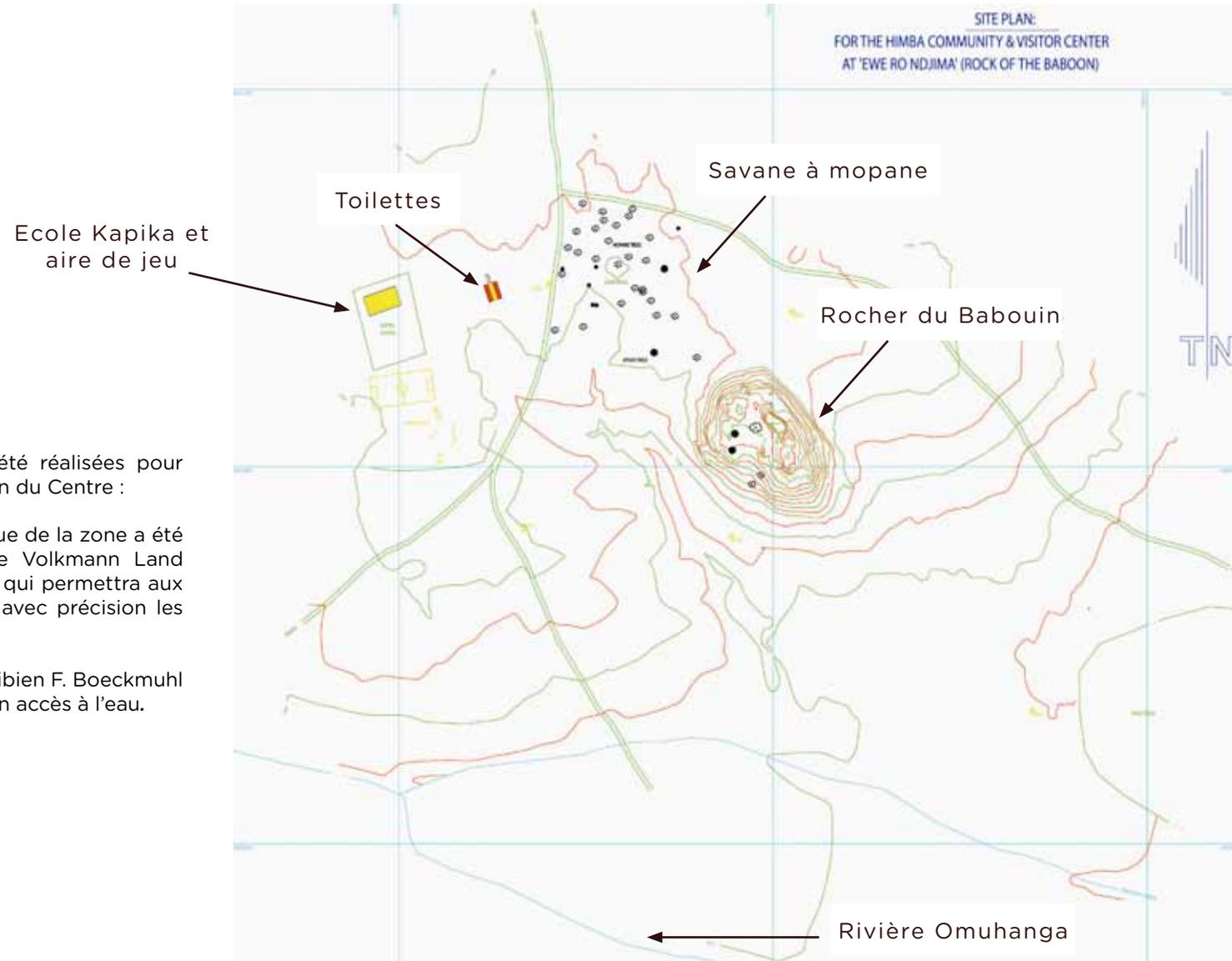
M^r. Watundauka
Ngumbi
(Himba)

B. Délimitation du site



1 17°24'11.47"S 13° 9'20.11"E	3 17°24'20.25"S 13° 9'17.98"E	5 17°24'18.78"S 13° 9'15.62"E	7 17°24'21.30"S 13° 9'20.05"E	9 17°24'20.89"S 13° 9'27.39"E	11 17°24'19.41"S 13° 9'34.32"E	13 17°24'22.02"S 13° 9'42.20"E	15 17°24'17.80"S 13° 9'54.26"E	17 17°24'19.77"S 13° 9'45.83"E
2 17°24'14.35"S 13° 9'23.41"E	4 17°24'13.16"S 13° 9'15.10"E	6 17°24'22.49"S 13° 9'19.02"E	8 17°24'21.87"S 13° 9'25.34"E	10 17°24'20.11"S 13° 9'32.47"E	12 17°24'20.60"S 13° 9'39.02"E	14 17°24'25.06"S 13° 9'52.85"E	16 17°24'16.67"S 13° 9'46.05"E	18 17°24'20.82"S 13° 9'43.01"E

C. Étude topographique



Toutes les études ont été réalisées pour permettre la construction du Centre :

- Un relevé topographique de la zone a été effectué par l'entreprise Volkmann Land Surveyors (Namibie), ce qui permettra aux architectes de dessiner avec précision les plans du bâtiment.

- L'hydroconsultant namibien F. Boeckmuhl a validé la possibilité d'un accès à l'eau.

Echelle 1 : 1000

VOLKMANN LAND SURVEYORS
SITE PLAN

D. Estimation des bénéfices générés par le camping

à partir de l'année 1

■ **La création du camping générera de l'emploi et des revenus pour les communautés :**

Prix d'une nuitée au campsite : 100 dollars namibiens (1€ = 10NAD)

Pour la première année, nous évaluons un nombre minimum de 2000 visiteurs.

Les revenus du camping s'élèveront donc à 2000 visiteurs X 100 = 200 000 NAD

■ **Accueil des visiteurs et surveillance du puits :** poste à plein-temps : 1500 NAD/mois soit 18 000 NAD/an

■ **Nettoyage et entretien du camping :** poste à mi-temps : 750 NAD/mois soit 9000 NAD/an.

■ **Entretien, réparations :** 3 000 NAD/an

■ **Total des dépenses :** 30 000 NAD/an

■ **Bénéfice dégagé pour Orondjima Charitable Trust :** 170 000 NAD/an .

Le comité d'Orondjima décidera de l'usage de ces bénéfices, au profit des communautés.

■ **A ces revenus s'ajouteront :**

Les revenus des visites proposées dans les villages à partir du camping, pour lesquels les guides locaux et les villages seront rémunérés. 10% des revenus engendrés par les visites guidées seront reversés à Orondjima Charitable Trust.

Les revenus d'activités diverses comme lessives, vente de bois, vente d'artisanat, reviendront intégralement aux Himbas qui proposeront ces services.

E. Défiscalisation des dons

- L'association Kovahimba bénéficie de la **qualification d'association d'intérêt général** qui lui a été accordée par les services fiscaux.
- Elle peut à ce titre délivrer des reçus permettant aux donateurs, particuliers et entreprises, **de bénéficier des déductions fiscales** prévues aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.
- Les particuliers peuvent donc déduire 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % de leurs revenus imposables, et les entreprises éligibles à la loi sur le mécénat peuvent déduire 60 % de leurs dons dans la limite de 5 % de leurs revenus.



Document réalisé en mars 2014

Photographies : ©JM.Turpin (p.4,5,6-1,12-1)

©H.Mehta (p.12-3)

©V.Fooy/Gédéon Programmes (p.2,3-1,3-2,7,10)

©S.Bardet (p.3-3,6-2,9,12-2,15,16)



ASSOCIATION KOVAHIMBA

11 rue Ferdinand Gambon, 75020 Paris - France

email : kovahimba@gmail.com
website : www.kovahimba.org

N° Siret : 493 809 061 00026 - Code APE : 9499Z